

Direction du Conseil de développement

**Avenant à la Convention-  
Subvention de fonctionnement  
entre Sciences Po Bordeaux et Bordeaux Métropole  
pour le projet de recherche  
« Inégalités et conceptions du système politique. Comprendre le  
décalage entre élus et citoyens »**

Entre les soussignés

**Institut d'Études Politiques de Bordeaux,**

Établissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif

dont le siège social est situé 11 allée Ausone, domaine Universitaire - 33607 Pessac cedex,

**Numéro de SIRET : 193 301 92 600 039**

représenté par son Directeur, Monsieur Dominique Darbon,

**ci-après désigné « organisme bénéficiaire »**

**Et**

**Bordeaux Métropole**, dont le siège social est situé Esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux cedex, représentée par sa Présidente, Madame Christine Bost, dûment habilitée aux fins des présentes par délibération n° 2025/ du Conseil de Bordeaux Métropole du 06 juin 2025

**ci-après désigné « Bordeaux Métropole »**

## **PREAMBULE**

Une convention de Subvention de fonctionnement entre Sciences Po Bordeaux et Bordeaux Métropole pour le projet de recherche « Inégalités et conceptions du système politique. Comprendre le décalage entre élus et citoyens » a été signée en date du 07/09/2021.

## **ARTICLE 1. OBJET DE L'AVENANT**

Suite à la prolongation du projet de recherche jusqu'à décembre 2025, certains articles de la convention nécessitent des modifications. Les articles 1 et 5 font l'objet de modification. L'annexe 1 telle que présente dans la convention modifiée est remplacée par l'annexe 1 jointe au présent document.

L'article 1 est modifié comme suit :

*La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Bordeaux Métropole attribue une subvention à l'organisme bénéficiaire pour les activités du projet de recherche « Inégalités et conceptions du système politique. Comprendre le décalage entre élus et citoyens » sur la période septembre 2021 à **décembre 2025**.*

*L'organisme bénéficiaire s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, le projet décrit à l'annexe 1.*

*Dans ce cadre, Bordeaux Métropole contribue financièrement à ce projet et n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.*

L'article 5 de la convention est modifié comme suit :

*Pour pouvoir prétendre au versement du solde de la subvention, l'organisme bénéficiaire s'engage à fournir dans les six mois de la clôture de l'exercice comptable et au plus tard **le 30 juin 2026**, dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :*

- un compte rendu financier, signé par l'agent comptable de Sciences Po Bordeaux ou toute personne habilitée, et conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.*

*Ce document retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif (notamment le budget financier définitif « signé » faisant apparaître les écarts entre le prévisionnel et le réalisé) et qualitatif du programme d'actions comprenant à minima les éléments mentionnés à l'annexe 3.*

*À défaut de communication des documents susmentionnés, auprès de Bordeaux Métropole dans les délais impartis, l'organisme est réputé renoncer au versement du solde de la subvention.*

Les autres articles demeurent inchangés.

**Fait à Bordeaux, le**

**Signatures des partenaires**

**Pour Bordeaux Métropole,**  
La Présidente  
Christine Bost

**Pour Sciences Po Bordeaux,**  
Le Directeur  
Dominique Darbon

# Annexe 1: Projet

## Titre du projet de recherche :

**Inégalités et conceptions du système politique. Comprendre le décalage entre élus et citoyens (INEGAPOL)**

Ce projet se propose d'étudier **l'influence des inégalités sociales et politiques sur les conceptions du système politique des citoyens et de les confronter à celle des élus locaux**. Il repose sur deux hypothèses : celle que les individus les plus frappés par les inégalités sociales et politiques veulent une rénovation radicale de la démocratie représentative pour contrôler et sanctionner les élus, et celle d'un fort décalage entre ces aspirations et la **vision dominante des élus locaux**, ancrée dans une vision élitiste de la démocratie fondée sur la distinction claire entre gouvernants et gouvernés et l'indépendance des représentants.

Notre projet s'appuie sur des **méthodes mixtes combinant enquête par questionnaires auprès d'élus et de citoyens et enquête qualitative** en France (Nouvelle-Aquitaine) et en Italie (Emilie-Romagne) avec des entretiens approfondis avec des citoyens et des élus. Deuxièmement, il s'appuie sur une **triple comparaison** : entre pays, entre élus, et entre élus et citoyens. Ce projet entend donc non seulement contribuer à une question de recherche importante théoriquement, en allant au-delà du constat convenu de la « crise de la démocratie représentative », mais aussi politiquement, puisqu'ignorer les aspirations des groupes les plus marginalisés contribue à fragiliser le soutien à la démocratie.

## Etapes de la mise en œuvre du projet, 2021-2025

### septembre 2021-fin décembre 2021 :

- 1- Recrutement d'un ou d'une doctorante pour le projet en novembre 2021 pour une allocation doctorale d'une durée de trois ans (M. Lilian Hosteins, en co-encadrement avec Cécile Vigour)
- 2- Mise en place d'un comité de pilotage scientifique du projet avec l'ensemble de l'équipe de recherche et des représentants des différents partenaires (*cf. supra*). Sa première réunion a procédé aux actions suivantes :
  - Mise en place d'un plan de gestion de données pour se conformer au RGPD (règlement général sur la protection des données)
  - Premières réflexions sur l'élaboration d'un questionnaire à destination des élus locaux sur leurs conceptions du système politique
  - Coordination de ce questionnaire avec les données recueillies dans le cadre de l'ERC POLITICIZE coordonnée par Jean-Benoît Pilet (professeur de science politique à l'Université de Bruxelles) portant sur les conceptions du système politique des citoyens européens
  - Sélection des territoires de Nouvelle-Aquitaine et d'Emilie Romagne qui feront l'objet d'une enquête qualitative par entretiens auprès des citoyens et des élus locaux
  - Réflexion sur la valorisation de l'enquête

### Les actions suivantes ont été conduites en 2022 :

- Administration d'une série d'entretiens approfondis en Nouvelle-Aquitaine et en Emilie-Romagne par Lilian Hosteins
- Organisation du comité de pilotage annuel
- Présentation et dissémination des premiers résultats dans des conférences

### Lors de l'année 2023, l'équipe du projet a procédé aux actions suivantes :

- Poursuite des entretiens auprès des citoyens et des élus locaux
- Retranscription, codage et analyses des entretiens
- Lancement de l'enquête par questionnaire auprès des élus locaux en France et en Italie

- Conduite des premières analyses statistiques sur ces questionnaires (classifications, analyses de régression, analyses des correspondances multiples)
- Valorisation scientifique des résultats dans des conférences régionales, nationales et européennes
- Organisation du comité de pilotage annuel
- Actions de diffusion des résultats intermédiaires

Pendant l'année **2024**, les actions suivantes ont été conduites :

- Administration auprès de citoyens français d'un module dans le cadre de l'enquête ISSP basé sur les résultats des enquêtes qualitatives préalables sur les citoyens et les élus locaux
- Poursuite de l'analyse quantitative de l'enquête auprès des élus locaux
- Finalisation des entretiens qualitatifs auprès des élus locaux, de leur retranscription et de leur codage
- Amorces des analyses comparant les résultats de l'enquête pour les citoyens et les élus
- Dissémination académique dans des conférences nationales et européennes

Nous comptons effectuer les actions suivantes en **2025** :

- Participation à la récolte des données d'enquêtes quantitatives sur les citoyens européens dans le cadre de l'ERC POLITICIZE au printemps
- Préparation et organisation de l'évènement final, à destination d'un public universitaire, de praticiens et des élus locaux avec la participation des représentants des partenaires
- Poursuite de la valorisation scientifique des résultats sous la forme de publications d'articles scientifiques dans des revues de science politique internationales
- Ecriture de la thèse de Lilian Hosteins qui constituera ensuite la principale valorisation du travail effectué

## Compte-rendu de l'enquête:

La première partie de l'enquête, qualitative, s'est appuyée sur des entretiens approfondis avec des élus locaux dans les trois régions. L'objectif était de conduire environ 30 entretiens en Italie et 30 entretiens en France. Il a été largement rempli puisque 95 entretiens ont été effectués au total dont 54 en France, et 41 en Italie. L'ensemble de ces entretiens ont ensuite été intégralement retranscrits et codés manuellement et inductivement grâce au logiciel Nvivo, qui sert à analyser de très vastes corpus de données qualitatives.

La deuxième étape s'est appuyée sur une enquête par questionnaire auprès d'élus locaux en France (région Nouvelle-Aquitaine et Finistère) et en Italie (région Emilie-Romagne, partenaire de la région Nouvelle-Aquitaine). Le questionnaire a reçu 2725 réponses en tout, 2229 réponses du côté français, et 496 du côté italien. L'enquête a été conduite par Internet dans diverses collectivités à plusieurs niveaux de pouvoir (municipal, départemental / provincial, régional) dans les régions Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Emilie-Romagne, grâce aux réseaux d'élus, mais aussi en face à face lors des conseils et sessions et à l'aide des partenaires régionaux.

Enfin, les données ISSP sur la France ainsi que l'enquête POLITICIZE qui comptera le cas de la France et de l'Italie ont été récoltées pour permettre la comparaison avec les résultats sur les élus locaux.

## Diffusion des résultats

### *Diffusion académique*

Les résultats ont commencé à être présentés dans diverses conférences scientifiques (congrès de l'Association Française de Science *Diffusion non-académique*

Politique, congrès de l'Association Française de Sociologie, journées du Groupement d'Intérêt Scientifique Démocratie et Participation), au sein de réseaux internationaux (colloque de la Revue Internationale de Politique Comparée, colloque de recherche sur l'Europe du Sud) en science politique et en sociologie.

Plusieurs articles sont en cours de rédaction pour des revues françaises et internationales à comité de lecture généralistes (*Revue française de science politique, Revue européenne des sciences sociales, West European Politics...*), spécialisées dans la méthodologie des sciences politiques et des sciences sociales (*Bulletin de méthodologie sociologique...*), ou encore spécialisées sur les questions de la démocratie et la participation (*Politics and governance...*).

### *Diffusion non académique*

L'équipe du projet prévoit ainsi l'organisation d'une école d'été à destination des chercheurs, des élus, des

fonctionnaires et des praticiens travaillant auprès des différents partenaires. En combinant des présentations universitaires et des espaces de débat et de réflexion avec les différents acteurs, elle sera l'occasion de présenter l'état des recherches sur le décalage entre élus et citoyens au sujet de leurs visions du système politique, mais aussi de débattre de pistes d'amélioration en vue de diminuer ce décalage. Elle permettra aussi l'organisation d'une conférence-débat ouverte au public.

Par ailleurs, les membres de l'équipe de recherche ont l'habitude d'intervenir dans le débat public et les médias. Les membres du projet chercheront donc à visibiliser les résultats du projet dans différentes sphères : universités populaires, associations d'éducation populaire, médias nationaux et locaux ou encore sites de vulgarisation scientifique comme The Conversation. Un premier contact a été noué avec le journal de presse locale Sud-Ouest, afin de diffuser les résultats dans la région Nouvelle-Aquitaine. Les contacts des journalistes d'autres médias locaux ou à plus grande échelle (TV7 ; Libération, Médiapart) ont également été récoltés afin de pouvoir transmettre les fruits de l'enquête au plus grand nombre.

### **Retombées attendues pour Bordeaux Métropole**

Le Conseil de développement durable Bordeaux Métropole (C2D) a mis au cœur de son fonctionnement une charte de la participation citoyenne à l'action publique communautaire, qui vise à développer une culture de la participation au sein de la métropole bordelaise, envisagée comme un moyen de renforcer la démocratie représentative. Les réflexions portées dans le projet de recherche INEGAPOL pourront contribuer à renouveler les réflexions de ce conseil et les outils de participation proposés dans un contexte où les intercommunalités voient leur rôle et leur mode d'élection changer rapidement.